

Séjours d'hiver

ADOS ET ÉLÉMENTAIRES

DU 1^{ER} AU 9 OCTOBRE 2025 :
PRÉ-INSCRIPTIONS AUX SÉJOURS ADOS ET ÉLÉMENTAIRES
SUR LE PORTAIL FAMILLE UNIQUEMENT

*Séjour ados :
du 28 fév. au 7 mars
à La Toussuire.*

*Séjours élémentaires :
du 21 au 28 février
et du 28 fév. au 7 mars
à la Chapelle d'Abondance*

Tirages au sort :
Le jeudi 16 octobre 2025 à 19h



Direction les Alpes Pour un hiver sur les pistes

L'équipe du service Enfance et de l'Espace Jeunesse vous invitent pour cette seconde semaine à rejoindre le car destination la Toussuire dans le chalet "l'Edelweiss". Le centre de vacances l'Edelweiss est situé en Savoie à 1690m d'altitude au cœur du domaine des Sybelles.

Les enfants partiront pour un séjour sous le signe du sport Alpin et profiteront des pistes du lundi au vendredi.

FICHE INFO SÉJOUR

SERVICE POPULATION OUVERT :

Lundi, mercredi, vendredi, de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mardi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h

Jeudi de 13h30 à 18h

Hôtel de ville - Place Henri-Barbusse 91550

Tel : 01.69.38.79.83

Pour tous renseignements :

Jeunesse : 01.60.48.80.55



DATES À RETENIR :

Dépôt des bagages : **samedi 28 février 2026 de 10h à 11h** à l'école maternelle Victor-Hugo / 40, avenue Victor-Hugo 91550.

Départ : **samedi 28 février 2026 à 22h00**, à l'école Victor-Hugo (**rendez-vous à 21h**)

Retour : **samedi 7 mars 2026 vers 7h00**, à l'école Victor-Hugo

Réunion d'informations : La date vous sera communiquée après l'inscription finale.

PRÈS-INSCRIPTION UNIQUEMENT VIA LE PORTAIL FAMILLE :

Du **mercredi 1er octobre 2025 (8h30)** au **jeudi 09 octobre 2025 (23h59)** : un accusé de réception informant de la prise en compte de la demande sera adressé à la famille.

Tirage au sort : si le nombre des pré-inscriptions dépasse le nombre de places disponibles, la validation des inscriptions s'effectuera après tirage au sort **le jeudi 16 octobre 2025 à 19h pour le service Jeunesse**.

La présence d'un représentant légal du jeune ou d'une personne adulte le représentant est souhaitée ; en cas d'absence, la famille s'engage à ne pas contester le résultat du tirage.

TARIFS DU SÉJOUR :

Pour le service Jeunesse :

De 107.34€ à 214.68€ selon la tranche du barème dégressif. (Fournir le n° d'allocataire de la CAF pour le calcul du quotient familial).

Hors-commune : 293.28€ scolarisé à Ronsard et 536.64€

Une liste d'attente est établie pour les enfants et adolescents hors-commune.

Paie ment auprès du Service Population :

- en espèces, chèque à l'ordre du Trésor Public ou carte bleue (plusieurs paiements possible)
- prélèvement automatique (paiement en 3 fois possible)
- pour ce séjour les bons CAF 2025 ne pourront pas être utilisés

Paie ment via le Portail Famille : carte bleue (en une seule fois uniquement).

Le séjour devra être réglé 10 jours avant le départ.

Aucune pré-inscription ne sera prise par téléphone, ni auprès du Service Population.

LE JOUR DU DÉPART :

Il vous sera demandé avant la prise en charge de votre enfant :

- Carte nationale d'identité ou passeport au nom de l'enfant, pas de copie.
- Les éventuels traitements médicaux et P.A.I avec leurs ordonnances de moins d'un an.

ASSISTANCE AUX PERSONNES :

Pendant le séjour, si votre enfant est malade les frais médicaux seront avancés par la collectivité.

La prise en charge du remboursement en cas d'accident durant le séjour dépendra des causes de l'accident, un rapport (ou déclaration d'accident) sera nécessaire.

En effet, si :

Tiers responsable = mise en relation des assurances des différentes parties

Seul = assurance de la famille

Responsabilité Ville = assurance de la mairie

- Vous devrez aussi souscrire à une assurance extra-scolaire.

SANTÉ :

Afin d'éviter tout risque sanitaire, le directeur et l'organisateur se réservent le droit de ne pas autoriser le départ d'un enfant si celui-ci est atteint d'une maladie infectieuse potentiellement transmissible telle que définie dans l'arrêté interministériel du 03 mai 1989. S'ajoutera, la maladie de la gastro-entérite qui peut pénaliser le bien-être de tous et l'ensemble du séjour.

Si votre enfant est porteur d'une allergie alimentaire ou d'une pathologie, il est nécessaire d'en avertir immédiatement la mairie lors du dépôt du dossier. Un rendez-vous entre la famille et le directeur sera nécessaire pour échanger ensemble sur les conditions d'accueils.

OBJETS CONNECTÉS :

Les connexions à la nature et à la vie collective étant notre priorité toutefois, les objets connectés sont autorisés mais sous la responsabilité du jeune. Il est déconseillé de prendre des objets connectés lors des activités, l'équipe d'animation se décharge de toute responsabilité. Si le jeune a un usage déraisonnable qui perturbe son séjour et la vie de groupe, l'équipe d'animation se réserve le droit de confisquer les objets connectés.

DÉSISTEMENT :

En cas de désistement, il vous sera retenu : 25 % entre 21 à 30 jours avant le départ, 50 % entre 15 à 20 jours, 100 % entre 0 à 14 jours, sauf présentation d'un certificat médical de contre-indication à la participation au séjour. En cas de désistement entraînant un remboursement, un délai de traitement de 3 mois sera nécessaire (retrouver toutes les modalités de paiement et d'annulation dans la « Charte des paiements » téléchargeable sur le Portail Famille).

PIÈCES À FOURNIR (UNIQUEMENT APRÈS VALIDATION ET VIA LE PORTAIL FAMILLE) :

- ☐ Décharge médicale dûment signée
- ☐ Fiche niveau ski
- ☐ Fiche de renseignements sanitaire à **mettre à jour** via le portail famille selon la procédure +
- ☐ transmettre carnet de santé et photo récente de l'enfant/ado. (Tuto sur l'onglet documents du Portail)
- ☐ Photocopie de l'attestation vitale sur laquelle figure l'enfant (Valable sur la période du séjour)
- ☐ Attestation de Responsabilité Civile au nom de l'enfant
- ☐ N° allocataire CAF Essonne ou Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 (Si le coefficient n'a pas
- ☐ encore été calculé)
- ☐ PAI (le cas échéant) ou formulaire de traitement d'appoint dûment complété
- ☐ Adhésion 2025-2026 à l'Espace Jeunesse obligatoire si validation de votre inscription par notre service
- ☐ Charte de bonne conduite

Attention : Tout dossier incomplet au 6 novembre 2025 entraînera l'annulation de l'inscription de votre enfant.

TROUSSEAU

Séjour SKI

11-17 ans



Dans ma valise, il y a...

Inventaire donné à titre indicatif – 1 seul bagage par personne



Des vêtements...		
☐	Culottes ou caleçons	6
☐	Paires de chaussettes en coton	6
☐	T-shirts	3
☐	Pull-over chauds / polaires	3
☐	Sweats	2
☐	Pantalons de survêtement	2
☐	Pantalons / jeans	2
☐	Pantalons	1
☐	Pyjama(s)	1 ou 2
☐	Bonnets	2
☐	Echarpe	1
☐	Gants en laine	1
☐	Anorak	1
☐	Paire de lunettes de soleil haute protection (facultatif)	1
Des chaussures...		
☐	Baskets	1 paire
☐	Chaussons	1 paire
Des affaires de ski...		
☐	Combinaison ou pantalon de ski	1
☐	Paires de gants de ski	1 ou 2
☐	Paires de chaussettes en laine	4
☐	Paire d'après-ski	1
☐	Masque de ski - OBLIGATOIRE	1
☐	Tube de crème solaire haute protection	1
☐	Stick à lèvres avec indice de protection solaire	1
Une trousse de toilette		
☐	Savon ou gel douche	1
☐	Brosse à dents	1
☐	Dentifrice	1
☐	Brosse ou peigne	1
☐	Grande serviette de toilette	1
☐	Petite serviette de toilette	1

Pour le voyage aller-retour
Je prends OBLIGATOIREMENT avec moi un sac à dos pour y glisser
Une gourde et 1 collation



Il est déconseillé d'emporter des objets de valeur
L'équipe d'animation ne sera en aucun cas responsable des pertes,
vois ou endommagements éventuels.